

## Exclusif **F. Vidal à News Tank : « J'ai sollicité un petit nombre de personnalités pour la présidence du CNRS »**

Paris - Publié le jeudi 2 novembre 2017 à 11 h 13 - Essentiel n° 105298

« Le prochain président du CNRS sera nommé début 2018. J'ai les idées claires sur la feuille de route mais s'agissant des personnes ce sera à un jury de m'éclairer. J'ai par contre sollicité un petit nombre de personnalités. Je sais que leurs candidatures permettront de faire mûrir la réflexion du gouvernement sur le CNRS, la science et son organisation », affirme [Frédérique Vidal](#), ministre de l'Esri, à News Tank, le 31/10/2017.

La ministre détaille ses attentes pour le prochain président de l'organisme :

- « continuer à attirer les meilleurs talents scientifiques » ;
- « le prochain président du CNRS doit aussi se poser en permanence la question de la valeur ajoutée de l'organisme, tant sur un plan international, national qu'au niveau de chaque site » ;
- « il y a encore de nombreux dispositifs [de valorisation] à simplifier et à rationaliser pour être plus efficaces » ;
- « le CNRS doit se mettre au service de tous les acteurs de l'ESR pour développer nos relations internationales. Le CNRS doit aussi renforcer sa présence à Bruxelles et s'impliquer vigoureusement dans les grandes questions européennes de recherche ».

Frédérique Vidal s'interroge par ailleurs sur la nécessité de mutualiser certaines fonctions support et d'appui à la recherche. « Dans les grands sites universitaires, je souhaite que les services de support des organismes et des universités rapprochent leurs pratiques. Nous avons des unités mixtes de recherche qui fonctionnent parfaitement, pourquoi ne serions-nous pas capables de construire des unités mixtes de support à la recherche ? », ajoute-t-elle.

Un appel à candidatures dans le but de pourvoir la fonction de président du CNRS, déclarée vacante à compter du 24/10/2017, est ouvert jusqu'au 15/11/2017. [Alain Fuchs](#), président de l'organisme depuis 2010 dont le mandat devait s'achever en février 2018, a été élu à la tête des deux organes dirigeants de la Comue PSL, avec une prise de poste le 24/10/2017.

---

### **Frédérique Vidal répond à News Tank**

Quel bilan tirez-vous des deux mandats d'Alain Fuchs ?

Frédérique Vidal : Le CNRS est aujourd’hui tout en haut de classements mondiaux prestigieux (premier du Nature index, premier au Scimago institution ranking, Top100 global innovator...) il pilote des infrastructures de recherche internationales, il attire des scientifiques français et étrangers de tout premier plan, il participe activement à la construction des grands sites universitaires. Alain Fuchs a très significativement contribué à tout cela et développé le rayonnement international de ce bel organisme, je tiens à le remercier chaleureusement.

« Alain Fuchs a fait évoluer l’organisme en respectant les agents et en entretenant un dialogue social de qualité

Le CNRS c’est aussi — et avant tout — les chercheurs, les ingénieurs, les techniciens qui se mobilisent pour la recherche, le progrès des connaissances et l’innovation. Alain Fuchs a fait évoluer l’organisme en respectant les agents et en entretenant un dialogue social de qualité. De cela aussi je tiens à le remercier.

Quel est le calendrier pour le recrutement de son successeur ?

Anne Peyroche a bien voulu assurer l’intérim. Je la remercie, elle a ma confiance. La procédure de recrutement prend structurellement un peu de temps, mais nous irons le plus vite possible. Le prochain président du CNRS sera nommé début 2018.

Le ministère a-t-il un candidat type ? Quel jugement portez-vous sur la procédure de sélection ?

J’ai les idées claires sur la feuille de route, mais s’agissant des personnes ce sera à un jury de m’éclairer. J’ai par contre sollicité un petit nombre de personnalités. Je sais que leurs candidatures permettront de faire mûrir la réflexion du gouvernement sur le CNRS, la science et son organisation.

Quelle est votre vision du CNRS ?

Préserver la culture de recherche de l’organisme, son positionnement scientifique, son rayonnement, son ouverture disciplinaire et continuer à attirer les meilleurs talents scientifiques, voilà sans aucun doute le premier enjeu du président du CNRS.

« Se poser en permanence la question de la valeur ajoutée de l’organisme

Le prochain président du CNRS doit aussi se poser en permanence la question de la valeur ajoutée de l’organisme, tant sur un plan international, national qu’au niveau de chaque site. Je suis convaincue que cette valeur est très forte, mais ce n’est pas nécessairement la même d’une discipline à l’autre.

La physique des hautes énergies, l’anthropologie ou les mathématiques par exemple, ont des enjeux propres, des temps propres qui nécessitent des modes d’intervention spécifiques. Cette diversité c’est la richesse de l’organisme, j’y suis très attachée. Le CNRS a un rôle particulier pour faire résonner les disciplines et construire les approches pluridisciplinaires indispensables pour comprendre et pour agir sur le monde.

Les travaux menés dans les laboratoires sont souvent susceptibles d’être transférés ou valorisés au travers d’un brevet, d’une création de start-up, d’un contrat ou par du conseil. Aujourd’hui encore, malgré les progrès accomplis, il y a encore de nombreux dispositifs à simplifier et à rationaliser pour être plus efficaces. C’est aussi un enjeu sur lequel j’attends les candidats.

Je crois enfin que le CNRS doit amplifier encore son action internationale, et être un porte-étendard de la recherche française à l'étranger. Il doit se mettre au service de tous les acteurs de l'ESR pour développer nos relations internationales. Le CNRS doit aussi renforcer sa présence à Bruxelles et s'impliquer vigoureusement dans les grandes questions européennes de recherche.

L'organisation interne du CNRS doit-elle évoluer en région comme au siège ?

Un énorme travail a déjà été mené par Alain Fuchs pour faire évoluer l'administration de l'organisme en région et au siège. Le prochain président du CNRS — avec les agents — doit poursuivre les efforts déjà entrepris.

« Je souhaite que les services de support des organismes et des universités rapprochent leurs pratiques

L'organisme bénéficie d'une administration de grande qualité qui accompagne quotidiennement les chercheurs, les ingénieurs et les techniciens des laboratoires.

Dans les grands sites universitaires, je souhaite que les services de support des organismes et des universités rapprochent leurs pratiques. Nous avons des unités mixtes de recherche qui fonctionnent parfaitement, pourquoi ne serions-nous pas capables de construire des unités mixtes de support à la recherche ?

Et qu'en est-il de l'organisation scientifique en instituts ?

C'est la responsabilité du futur président. Faut-il réduire le nombre d'instituts ou pas ? Il s'agit avant tout d'un choix d'organisation interne, ce n'est pas au ministère d'en décider.

Alain Fuchs a donné la priorité à l'emploi scientifique durant son mandat. L'évaluation du CNRS de l'an dernier affirme que l'organisme « n'a plus de marge de manœuvre ». Faut-il revoir cette priorité à l'emploi ? Faut-il diminuer les campagnes de recrutement du CNRS ou interdire l'emploi de CDD sur le budget récurrent des laboratoires ?

« Le CNRS ne doit pas devenir une agence de moyens

Je constate, comme le comité de visite, que les marges de manœuvre du CNRS, comme des autres EPST et comme de l'ANR ont diminué au cours des dernières années. Ce gouvernement a choisi d'investir dans la recherche et cette année le

budget de la recherche augmente de 501 M€.

En pratique, les dotations des EPST vont augmenter et je porterai cette priorité tout au long du quinquennat.

Je souhaite aussi confier des programmes nationaux aux opérateurs. Ainsi le CNRS s'est vu confier le pilotage du programme d'attractivité Make Our Planet Great Again au bénéfice de l'ensemble de la communauté de recherche nationale.

La part de la masse salariale est devenue très élevée dans les EPST. Je veillerai à ce qu'elle se stabilise pour conserver des marges de manœuvre. Le CNRS ne doit pas devenir une agence de moyens, il doit conserver des modes d'intervention en propre. Je comprends pour autant parfaitement la nécessité de recruter chaque année un nombre significatif de chercheurs.

Quelle politique pour les grands instruments de recherche ?

La France a toujours eu une politique ambitieuse en matière de très grandes infrastructures de recherche et d'organisation internationale. Le Cern, l'ESRF, Soleil, le LLB, l'EMBL, le Ganil, XFEL, Fair, Genci, l'ESO, ... la liste de ces OI/TGIR est longue. Ils servent des communautés larges de l'astrophysique à la biologie et fédèrent le plus souvent une communauté scientifique internationale.

L'investissement total de la France est considérable. Je vous le dis clairement, je n'augmenterai pas la part relative du budget consacrée aux grands instruments. C'est à l'échelle européenne que nous devons construire une stratégie des grands instruments.

« Je n'augmenterai pas la part relative du budget consacrée aux grands instruments

Je voudrais enfin ajouter que les TGIR sont souvent portés conjointement par plusieurs partenaires. Ce mode de fonctionnement a bien des avantages, mais permet-il toujours de parfaitement responsabiliser chaque opérateur ? Je n'en suis pas encore totalement convaincue.

Quel doit être le rôle du CNRS face à des universités autonomes et lancées dans le bain de la concurrence internationale ?

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités a donné une indispensable autonomie aux universités. C'est cette autonomie qui permet aux acteurs de construire des projets de recherche et d'innovation au meilleur niveau international. L'autonomie permet la différenciation et l'éclosion des talents en s'appuyant sur les spécificités du site.

Les organismes sont d'indispensables partenaires pour universités. Ils doivent articuler une politique de site et un rôle d'opérateur national. C'est ce qu'a fait, avec succès, le CNRS sous l'impulsion de son président ces dernières années.

Comment concevez-vous les relations de l'État et du CNRS ?

« Je suis favorable à l'établissement d'un contrat d'objectif et de performance resserré

Je crois que la science peut et doit jouer un rôle central pour le conseil, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Le CNRS, compte tenu de sa taille, de sa diversité, de ses programmes interdisciplinaires doit mobiliser ses experts sur les grandes questions de société.

S'agissant plus prosaïquement des relations entre l'État et son opérateur, je suis favorable à l'établissement d'un contrat d'objectif et de performance resserré avec un nombre très limité d'indicateurs. Ce contrat doit servir de base aux discussions budgétaires annuelles.

## Frédérique Vidal



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Ministre	Août 2017	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Professeur des universités en Sciences de la vie	2004	Aujourd'hui
Université Nice Sophia Antipolis Présidente	Avril 2012	Mai 2017
Université Nice Sophia Antipolis Directrice de la faculté des sciences	2009	2012
Université Nice Sophia Antipolis Directrice du département Sciences de la vie	2005	2008
Université Nice Sophia Antipolis Maitre de conférences	1995	2004
Institut national de la santé et de la recherche médicale Membre extérieur du conseil scientifique régional	1999	2003

Fiche n° 4719, créée le 18/06/14 à 10:19 - MàJ le 22/08/17 à 17:46

## Centre national de la recherche scientifique



- Statut : Établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Création : 1939
- Présidente : Anne Peyroche (par intérim)

### • Chiffres clés :

- 31 944 personnels (dont 24 617 statutaires - 11 106 chercheurs et 13 511 ingénieurs, techniciens et administratifs)
- Budget 2015 : 3,309 Md€, dont 769,67 M€ de ressources propres
- 18 délégations en région
- 1 116 unités de recherche et de service dont près de 95 % en partenariat avec l'Enseignement supérieur et les autres organismes de recherche français
- 43 000 publications par an en moyenne
- 100 structures de recherche public/privé dont 21 laboratoires en cotutelle entre le CNRS et une entreprise
- 5 629 familles de brevets
- 1 116 entreprises innovantes créées depuis 1999
- 4 600 chercheurs étrangers accueillis annuellement dans les laboratoires
- 1 750 chercheurs étrangers statutaires au CNRS
- 392 programmes internationaux de coopération scientifique et projets de recherche conjoints, 172 laboratoires internationaux associés, 101 groupements de recherche internationaux, 35 unités mixtes internationales, 26 unités mixtes
- Instituts français à l'étranger (UMIFRE) et représentations permanentes à Bruxelles, New Delhi, Pékin, Pretoria, Rio de Janeiro, Singapour, Tokyo et Washington.

---

Catégorie : Organisme de recherche publique

Filiale(s) :

- Institut des sciences humaines et sociales
- Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions
- Institut des sciences de l'information et de leurs interactions
- France Innovation Scientifique et Transfert

---

Centre national de la recherche scientifique

3 rue Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16 - FRANCE



Fiche n° 1955, créée le 05/05/14 à 12:26 - MàJ le 17/09/14 à 18:03



---

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »